

Réf: Dossier 290596

Avis de constitution

SOCIETE « MALCA INTERNATIONAL »

Siège Abidjan Cocody riviera CIA, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALCA INTERNATIONAL »

Objet :

- Prestations de service divers
- Achat et ventes de marchandises
- Logistique
- Import et Export de marchandises
- Achat et vente de matériel de bureau
- Intermédiation commerciale .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera CIA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU N'GUESSAN BLANCA FLORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01809 du 28/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11238/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

